



CODESPAR

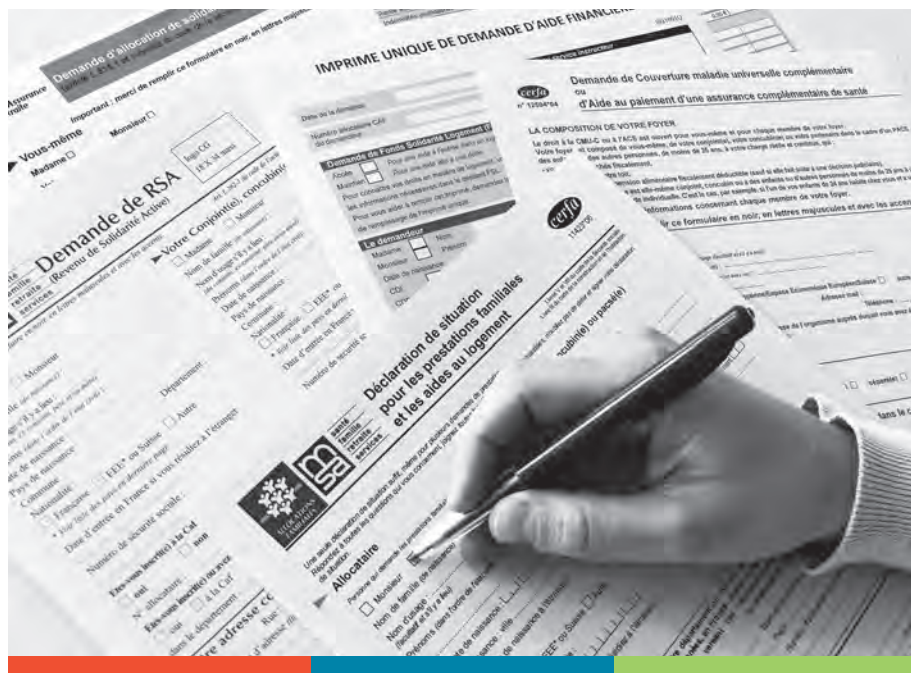
Anticiper, mobiliser, développer

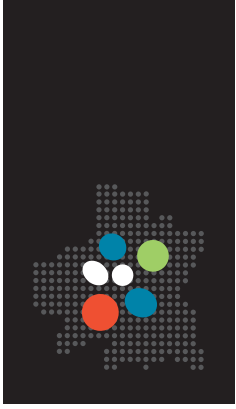
Les contributions
du CODESPAR
NOVEMBRE 2015

*Prévention de la
précarisation :
synthèse des travaux du
CODESPAR sur la
précarisation sur
le bassin rennais et
sur la préfiguration
d'expérimentation(s)
sociale(s) locales*

Mieux prévenir le processus de précarisation sur le bassin rennais

Préfiguration d'expérimentation(s) sociale(s)





SOMMAIRE

3 Synthèse

4 Etats des lieux

4 Contexte

4 Précarisation sur le bassin rennais : synthèse du diagnostic

7 Enjeux

7 Le verso de la métropole rayonnante : une métropole inclusive

7 Passer concrètement du faire « pour » au faire « avec »

8 Nécessité de partir de réalités de terrain pour inventer des solutions innovantes et adaptées

8 Mieux être au travail pour les accompagnants professionnels et bénévoles

9 Préconisation du CODESPAR : expérimenter avec des acteurs volontaires sur des territoires de proximité

9 Objectif : pour prévenir la précarisation, faire mieux, faire plus vite et faire avec les personnes en situation de précarité

10 Moyen : une ou des expérimentations sociales en mode recherche-action

12 Travail en recherche-action

14 Proposition de mise en place d'une expérimentation sociale

15 Moyens humains et financement

16 État d'avancement et perspectives

17 Annexe

Synthèse

Le CODESPAR a mobilisé à compter d'avril 2012 une grande diversité de membres et de partenaires dans un groupe de travail « Précarisation » visant à mieux appréhender les processus générateurs de précarité et de pauvreté, dans une perspective de prévention.

Ces travaux ont conduit à la rédaction d'un diagnostic partagé et à l'identification d'enjeux locaux pour enrayer la précarisation. Ils ont fait l'objet de deux publications (« Mieux prévenir le processus de précarisation sur le bassin rennais » – octobre 2012, « Enrayer la précarisation des personnes sur le bassin rennais » – janvier 2014).

Cette troisième et dernière publication résume d'un côté les principaux éléments du diagnostic partagé réalisé et développe de l'autre, l'idée d'engager une nouvelle phase de la démarche à travers une ou plusieurs expérimentations sociales sur le pays de Rennes.

Enjeux

Le CODESPAR identifie quatre enjeux centraux pour continuer à faire de Rennes une métropole inclusive face aux processus de précarisation identifiés.

- Passer du « faire pour » au « faire avec » les personnes concernées, s'inscrire dans des démarches de capacitation (empowerment en anglais), en s'appuyant sur l'expérience des personnes et en soutenant leur capacité d'agir.
- Impulser des changements dans l'organisation des dispositifs d'accompagnement, en dépassant les cloisonnements par organisme ou par compétence, afin de développer une approche globale des problématiques des personnes concernées et de leurs trajectoires de vie, inscrite dans une visée de prévention et d'action précoce.
- Améliorer les conditions de travail des accompagnants professionnels et bénévoles engagés dans l'action sociale de terrain, notamment en leur donnant les moyens de prendre du recul pour imaginer des actions préventives.

- Partir des réalités de terrain pour inventer des solutions innovantes et adaptées, en élaborant des dispositifs sur mesure, en prise avec les enjeux et réseaux d'acteurs spécifiques de chaque territoire de vie.

Préconisation du CODESPAR : expérimenter avec des acteurs volontaires sur des territoires de proximité

Avec l'ambition d'impulser des réponses à l'ensemble des enjeux ci-dessus, le groupe-projet « précarisation » du CODESPAR préconise de lancer une ou plusieurs expérimentations locales pour améliorer de manière efficiente la prévention et le suivi proactif des personnes dont le parcours se précarise.

L'objectif de l' (des) expérimentation(s) sociale(s) est de contribuer à la prévention du processus de précarisation en identifiant des améliorations à apporter adaptées aux problématiques locales, avec un cadre méthodologique qui puisse être transférable vers d'autres territoires. Ces améliorations devront autant s'adresser aux personnes en demande qu'aux opérateurs sociaux.

Les expérimentations sociales permettent d'interroger de manière constructive et collective l'intervention des accompagnants (collectivités, associations...) auprès des personnes en précarisation d'un point de vue temporel et qualitatif. Ces expérimentations se matérialisent par un travail collectif entre acteurs locaux mobilisés sur des territoires, qui associera à égalité de savoirs et de pouvoirs des personnes en précarité. La méthode à employer la plus adaptée apparaît être la démarche de recherche-action.

L'heure est maintenant au passage de relais de ce travail mené par les acteurs impliqués au CODESPAR sur le projet « précarisation » depuis 2012, vers des partenaires opérationnels, pour une mise en œuvre concrète d'expérimentation(s) sociale(s). Le CODESPAR continuera de suivre et de faire savoir les avancées de ces expérimentations sociales.

Etat des lieux

Contexte

Rennes Métropole, et plus généralement le bassin de vie rennais sont reconnus à l'échelle nationale pour leur qualité de vie, pour leur avant-gardisme en terme de mixité sociale, de coopération, de cohésion sociale. Pour autant, la crise économique n'a pas épargné le bassin de vie de Rennes. En effet, d'après l'observatoire des données sociales porté par l'APRAS* et AUDIAR**, sur l'agglomération, le nombre de ménages en dessous du seuil de bas revenus depuis 2008 a augmenté de 23 %, soit 4659 ménages de plus. Il en est de même pour le nombre de demandeurs d'emploi (catégories ABC) qui a crû de 43 % entre 2009 et 2013 (+9290 personnes).

D'après l'Observatoire des données sociales, en 2014, la hausse continue des indicateurs de pauvreté depuis 2008, révélatrice de la crise, est le phénomène le plus marquant de ces dernières années avec l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi.

Dès 2012, cette tendance a été ressentie de manière concrète dans le retour d'expérience et de terrain de nombreux acteurs membres du CODESPAR.

Par ailleurs, les moyens des collectivités publiques tendent à se limiter ; les institutions nationales et locales manquent de plus en plus de moyens humains et financiers, malgré le portage éprouvé de nombreuses initiatives et dispositifs d'accompagnement, pas toujours connus de ceux qui reçoivent et accompagnent.

Au vu de ce contexte, il est donc plus que nécessaire d'arriver à travailler en coopération entre tous les acteurs du territoire en co-construction avec des personnes en situation de précarité. Dès avril 2012, des membres du conseil de développement et une trentaine de partenaires ont cherché à partager leurs approches, leurs expériences de terrain, les initiatives individuelles et collectives menées pour prévenir le processus de précarisation.

* Association pour la promotion de l'action et de l'animation sociale

** Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise

« La finalité du groupe-projet « précarisation » n'est pas d'étudier la pauvreté, l'exclusion, la précarité en tant que tels – même si être informés de la diversité des situations et des publics concernés a été l'objet des premières réunions – mais d'appréhender les processus qui mènent à cette exclusion et cette pauvreté, d'où le choix du mot précarisation. »

*Germain Bertrand,
pilote du groupe-projet « précarisation »*

Précarisation sur le bassin rennais : synthèse du diagnostic

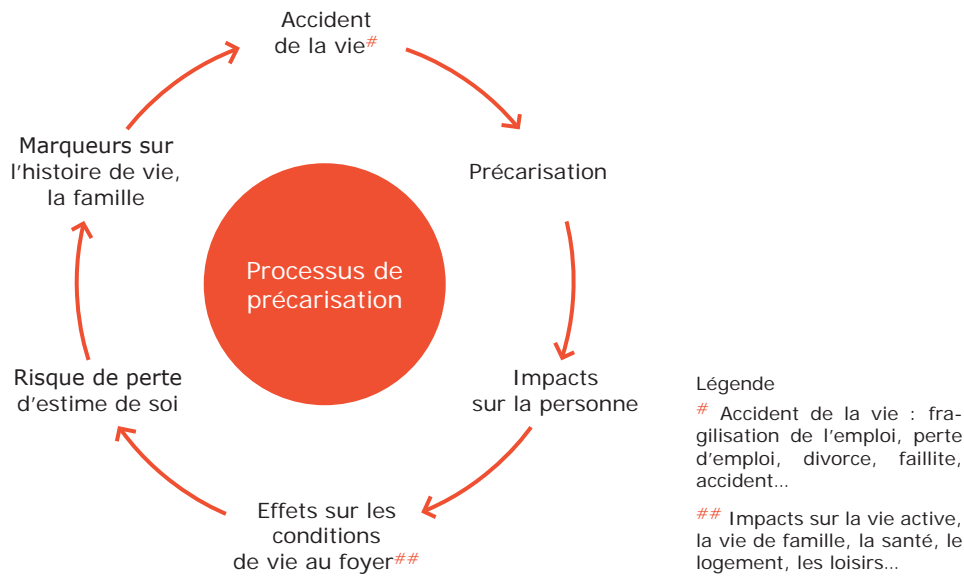
Il n'y a pas de profil type de personne en situation de précarité

Chaque situation de précarité est différente. Les facteurs de précarisation qui ont conduit la personne dans cette situation fragile peuvent être de tous ordres, et peuvent la mener vers la grande pauvreté.

L'emploi, premier vecteur de sortie de la précarité pour les actifs

Le facteur premier et reconnu de précarisation est celui, pour la population active, de la perte d'emploi, ou de la recherche non-fructueuse d'un premier contrat après une formation.

Le processus de précarisation



Source : Docteur Philippe Le Ferrand, psychiatre à l'Hôpital Guillaume Rognier à Rennes

Le travail reste le premier vecteur de stabilité et de sortie d'une situation de pauvreté en France. Cependant, **de nombreux salariés sont en situation précaire** (12 % des emplois sont précaires en France en 2010*, 13,8 % sur Rennes Métropole**), notamment à cause de temps partiel subi, et/ou de contrats courts (CDD, interim, contrats aidés) à répétition. Ce sont pour la plupart des femmes : sur 20,9 % de salariés à temps partiel sur Rennes Métropole, 77,5 % sont des femmes***. En France, une personne en emploi sur 15 est pauvre****.

Enfance précaire, scolarité et insertion professionnelle

Les membres du CODESPAR ont par ailleurs souligné la précarité dans les familles et son impact. Plus élevée dans les familles monoparentales allocataires#, elle se répercute sur les enfants, qui subissent des inégalités sociales, notamment dans l'accès aux soins (manque de soins réguliers et fréquentation des urgences dans les cas aigus, obésité due à des carences alimentaires) et sur le parcours scolaire (orientation subie, suivi non adapté...)##.

Autre chiffre interrogeant, malgré les dispositifs préventifs et curatifs existants, le taux d'illettrisme stagne chez les 18-25 ans### en Ille-et-Vilaine (3 % des jeunes reçus en Journée Défense et citoyenneté en 2014).

De la perte de moyens financiers à l'exclusion sociale

Plus généralement, les personnes victimes de précarisation ou déjà touchées par la pauvreté, jeunes, actives, ou retraitées, doivent faire appel à de nombreuses structures pour obtenir ce à quoi elles ont droit. Beaucoup de personnes précaires expliquent devoir régulièrement répéter leur parcours, voire le justifier, remplir des dossiers complexes, etc. Cela se fait très souvent par l'intermédiaire d'un professionnel accompagnant ou d'une autre personne qualifiée. Souvent, celle-ci ne peut généralement que commencer à « démêler le nœud », ne connaissant pas à elle seule tous les dispositifs et leurs subtilités. Il faudra ensuite prendre rendez-vous avec une autre personne, dans une autre structure. Le groupe de travail note que cela se fait beaucoup plus aisément dès que l'on a un réseau de connaissances.

* D'après l'Observatoire des inégalités, « la précarité de l'emploi en France »

** Observatoire des données sociales, 2014

*** Observatoire des données sociales, 2014

**** D'après l'observatoire des inégalités, « la précarité de l'emploi en France »

Observatoire des données sociales, 2014

La Défenseure des enfants - Précarité et protection des droits de l'enfant - 2010

D'après la DRJSCS Bretagne, pôle agence nationale de lutte contre l'illettrisme – Bilan Journées Défense et Citoyenneté, 2014

*
 RSA : Revenu de solidarité active - complément de revenus versé au personnes qui travaillent ou qui reprennent un emploi dont les ressources sont faibles. Une personne seule peut ainsi bénéficier du RSA tant que ses revenus professionnels restent inférieurs au salaire minimum (le Smic) ; un couple sans enfant tant que son revenu est inférieur à environ 1,4 Smic.

**
 D'après la Fondation de France – Solitudes en France 2010 – Juillet 2010

Face à toutes ces situations et ces questionnements au quotidien, il est compréhensible d'imaginer la perte de confiance en soi, en l'autre, en l'institution, qui apparaît. En réaction, certaines personnes choisissent de ne pas faire appel à l'aide sociale ; en France, deux tiers des personnes pouvant bénéficier du RSA activités* s'en tiennent éloignées, soit plus d'un million de personnes. D'autres se replient sur elles, s'éloignent de plus en plus du monde du travail, de leurs connaissances, ne s'autorisent pas à avoir des loisirs, même gratuits, jusqu'à perdre l'estime d'elles-mêmes, s'isoler complètement, ou rester dans l'entre soi.

Selon la Fondation de France**, la solitude touche de plus en plus de jeunes personnes (9 % des 30-39 ans en 2012, contre 3 %

en 2010 selon la Fondation de France) et la Région Bretagne apparaît comme le territoire où l'isolement est plus fort qu'ailleurs (15 % de personnes en situation objective de solitude, contre 8 % à l'échelle nationale).

Comment éviter de voir les situations de précarité se dégrader ?

L'aspect relationnel, immatériel du processus de précarisation et des situations de pauvreté qui s'en suivent, ne doit pas être sous-estimé, au contraire. Il est nécessaire de savoir anticiper et accompagner ces périodes de fragilisation pour qu'elles ne fassent pas basculer la personne vers une situation plus précaire. Cela nécessite sans conteste que la personne ait confiance en elle et dans les autres pour trouver et solliciter les moyens de s'en sortir.



www.mes-aides.gouv.fr, un site Internet pour connaître son éligibilité aux principales prestations sociales

En 2015, un site Internet pour estimer ses droits d'accès à de nombreuses prestations sociales est ouvert au public à titre expérimental. Il offre d'ores et déjà une simplification radicale aux demandes les plus courantes. Chaque foyer peut saisir sa situation et connaître ainsi son éligibilité aux principales prestations sociales : Revenu de Solidarité Active (RSA) socle et activité, Allocation Spécifique de Solidarité (ASS), Couverture Médicale Universelle (CMU), Aide Complémentaire Santé (ACS), Allocation de Solidarité aux Personnes âgées (ASPA), Allocations Familiales (Allocation Soutien Familial, Complément Familial), et Allocations Logement (Allocation Logement Social, Allocation Logement Familial, Aide Personnalisée au Logement).

Le site étant en phase de test, les résultats des simulations sont actuellement fournis à titre indicatif.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique de modernisation de l'action publique menée par l'Etat.

www.mes-aides.gouv.fr

Enjeux

Le verso de la métropole rayonnante : une métropole inclusive

Plusieurs enjeux tels que l'écoute dès une situation de rupture sociale, le suivi des parcours (et non pas uniquement de la situation) et la participation des habitants, des usagers, sont inscrits aujourd'hui dans les politiques publiques, tout comme l'enjeu de l'innovation sociale :

- À l'échelle nationale, le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale érige comme principe l'accompagnement individualisé des publics en difficulté, avec l'ambition d'éviter les ruptures de parcours et de garantir l'accès de tous à leurs droits et aux services qui leur sont destinés.
- « L'innovation sociale et citoyenne pour une société ouverte et créative » est un des sept domaines d'innovation prioritaires portés par la Région dans sa Stratégie régionale de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).
- La quatrième orientation du projet de territoire de Rennes Métropole vise à « renforcer les solidarités sur le territoire en encourageant l'innovation sociale », l'un des objectifs déclinés étant de « réinterroger les pratiques d'interventions sociales pour protéger et accompagner les plus fragiles ». Ces objectifs figurent également dans le contrat de ville, pour les quartiers prioritaires.

Les collectivités locales, notamment Rennes Métropole, ont par ailleurs l'ambition d'être un territoire apprenant et solidaire.

Pourtant, malgré ces orientations fortes de politiques publiques, et de nombreuses initiatives des structures publiques, à l'échelle nationale ou locale, les actions et accompagnements tels qu'il sont pensés actuellement,

souvent par organisme et par compétence, ne répondent pas de manière globale aux problématiques que rencontrent les personnes en situation de précarité. La multiplication des interlocuteurs, la segmentation des services, la culture du chiffre encore prégnante, le manque de concertation faute de moyens et de méthodologie pour faire participer les plus éloignés du débat public sont quelques exemples de causes citées par le groupe de travail « précarisation » du CODESPAR.

Il faut donc aujourd'hui aller encore plus loin dans les améliorations à apporter sur nos pratiques, dans les structures sociales, les entreprises, les associations, les institutions, au quotidien.

Passer concrètement du « faire pour » au « faire avec »

Concernant les démarches d'amélioration continue des dispositifs de prévention de la précarisation, la perspective d'un changement de regard réciproque entre la personne et la société est considérée comme une finalité par le CODESPAR, au même titre que la réponse efficiente aux besoins sociaux matériels.

Pour parvenir à faire évoluer les représentations et améliorer l'accompagnement social, un des enjeux est de passer concrètement du « faire pour » au « faire avec ». Cela signifie développer le pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (« empowerment » en anglais) pour que les personnes s'appuyant sur des expériences déjà vécues, même ténues, prennent conscience de leur capacité d'agir et la développent.

Cette capacitation implique des apprentissages multiples et réciproques pour tous : professionnels du travail social, acteurs publics ou bénévoles, personnes qui subissent les difficultés dues à la précarisation, etc.

Nécessité de partir de réalités de terrain pour inventer des solutions innovantes et adaptées

Le bassin Rennais est constitué de multiples typologies de territoires (de l'urbain en ville centre, au rural), et les situations vécues notamment en terme d'accès aux services sociaux et de mobilité y sont très diverses. Un autre enjeu soulevé par les membres du groupe-projet « précarisation » du CODESPAR est donc d'arriver à innover dans la prévention de la précarisation en développant une nouvelle manière de faire répondant aux attentes et situations présentes sur chaque territoire, et qui soit transposable.

Mieux être au travail pour les accompagnants professionnels et bénévoles

Dans l'exercice de leur profession au quotidien, de nombreux travailleurs sociaux font face à un nombre croissant de personnes en situations d'urgence complexes. Il faut alors répondre au plus vite aux besoins immédiats des personnes et de leur famille.

Par ailleurs, l'ambition des missions des travailleurs sociaux dans nombre de territoires et d'organismes sociaux est de pouvoir prévenir les situations de précarité et de

pauvreté. Il peut alors être frustrant pour les professionnels, mais également pour les bénévoles, d'être au cœur des problématiques vécues par certains habitants sans pouvoir les anticiper.

Le quatrième enjeu repéré par le CODESPAR est d'arriver à améliorer les conditions de travail des professionnels et bénévoles engagés dans l'action sociale de terrain en leur permettant de prendre le recul nécessaire pour imaginer des actions préventives, dans une dynamique collective, et ce, avec les mêmes moyens. Cela leur permettrait ainsi à terme de trouver des réponses pour et avec les personnes qu'ils accompagnent et ainsi de se sentir mieux dans leur travail. Plusieurs questionnements récurrents des professionnels ont été listés à titre d'exemple par les membres du CODESPAR, et qui ne trouvent pas nécessairement réponse :

- Comment développer une « veille sociale » locale : améliorer l'offre d'accueil de proximité (lisibilité, accessibilité, déploiement géographique...) ?
- Comment améliorer qualitativement le premier accueil, si déterminant, et le suivi ?
- Comment imaginer des réponses nouvelles et originales pour et avec des personnes en situation de précarité ?
- Comment renforcer la concertation et la coordination entre organismes, mobiliser progressivement d'autres parties-prenantes ?

Préconisation du CODESPAR : expérimenter avec des acteurs volontaires sur des territoires de proximité

Avec l'ambition d'impulser des réponses à l'ensemble des enjeux ci-dessus, le groupe-projet « précarisation » du CODESPAR préconise de lancer une ou plusieurs expérimentations locales pour améliorer de manière efficiente la prévention et le suivi proactif des personnes dont le parcours se précarise.

Le principe d'expérimentation(s) sociale(s) proposé s'appuie sur cette dimension locale permettant d'inventer les innovations sociales à apporter, adaptées au besoin du ou des territoires pilotes. Il facilite le dialogue et l'interconnaissance entre toutes les personnes concernées qui se porteront volontaires : professionnels de l'action sociale, personnes en difficulté, acteurs de proximité, élus locaux, bénévoles, etc.

Le CODESPAR préconise également si possible l'engagement de plusieurs territoires de typologies différentes pour permettre grâce à une coordination entre ces territoires de croiser les constats, les démarches de travail, et les résultats. C'est un élément favorable à la capitalisation et au déploiement d'éléments forts et transférables dans d'autres lieux et auprès d'autres acteurs engagés du bassin de Rennes et au-delà.

Mais, avant tout, ces expérimentations sociales doivent, pour être pleinement efficaces, s'inscrire dans une dynamique soutenue et relayée par les collectivités locales, comme un des éléments forts contribuant à tendre concrètement vers une métropole incluante. Les territoires volontaires deviendraient ainsi pilotes dans une optique de déploiement par la suite à d'autres territoires.

Ces expérimentations sociales correspondent également à l'esprit du Contrat de ville signé par Rennes Métropole, qui remet au premier plan la mobilisation du droit commun et la participation des citoyens en prenant part aux décisions collectives et à leur mise en œuvre. Elles permettront, entre autres, d'inciter à innover dans la sphère sociale sur l'ensemble de la Métropole et du Pays, et diffuser plus largement la mobilisation et les réflexions des acteurs des quartiers dits prioritaires.

L'apport de cette ou ces expérimentations pourrait être enfin d'identifier des indicateurs de bien-être et de pouvoir suivre leur évolution. Cela augurerait une meilleure lisibilité de la cohésion sociale sur le territoire.

Objectif : pour prévenir la précarisation, faire mieux, faire plus vite et faire avec les personnes en situation de précarité

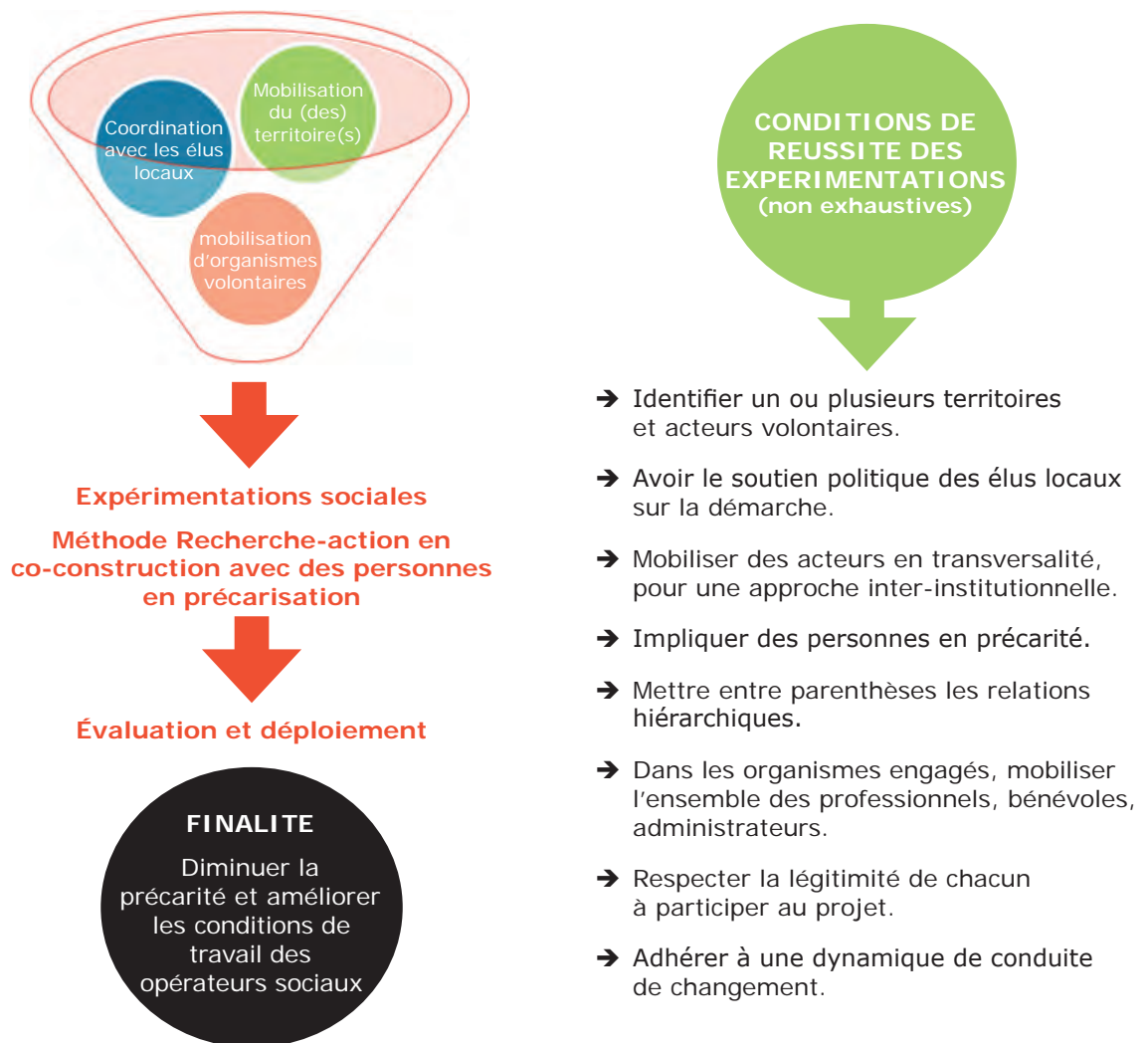
L'objectif de l' (des) expérimentation(s) sociale(s) est de contribuer à la prévention du processus de précarisation en identifiant des améliorations à apporter adaptées aux problématiques locales. Leur cadre méthodologique devra être transférable vers d'autres territoires. Ces améliorations devront autant s'adresser aux personnes en demande qu'aux opérateurs sociaux.

Moyen : une ou des expérimentations sociales en mode recherche-action

Définition d'une « expérimentation sociale » selon l'ANSA : « Innovation de politique sociale initiée dans un premier temps à une échelle limitée, compte tenu des incertitudes existantes sur ses effets, et mise en œuvre dans des conditions qui permettent d'en évaluer les effets dans l'optique d'une généralisation ».

L'objet des expérimentations sociales est d'interroger de manière constructive et collective l'intervention des accompagnants (collectivités, associations...) auprès des personnes en précarisation d'un point de vue temporel et qualitatif. Ces expérimentations se matérialisent par un travail collectif entre acteurs locaux mobilisés sur des territoires, qui associera, à égalité de savoirs et de pouvoirs, des personnes en précarité. La méthode à employer la plus adaptée apparaît être la démarche de recherche-action (voir page 12).

Schéma de principe des expérimentations sociales proposées par le CODESPAR



Les participants au groupe « précarisation » du CODESPAR conçoivent la mise en œuvre de plusieurs expérimentations sociales sur des typologies différentes de territoire. Les acteurs du CODESPAR suggèrent plus exactement de mobiliser trois territoires : rural, périurbain et urbain. Cela permet de prendre en compte la diversité des situations et d'assurer un déploiement possible des éléments positifs qui ressortiraient de ces expérimentations.

Néanmoins, l'identification et le lancement d'une expérimentation sociale sur un territoire moteur reste très enrichissante pour les acteurs de terrain, et pourra être source d'inspiration pour d'autres territoires dans une logique d'essaimage.



Innovation sociale et dynamique collective sur le territoire

- Penser ensemble des pratiques innovantes adaptées aux besoins locaux, avec les moyens existants.
- Créer, développer une dynamique entre les acteurs du territoire : démarche collective, collaborative, participative (co-construction).
- Faire participer ces acteurs – et donc le territoire – à un projet dépassant les frontières habituelles de leur travail, permettant ainsi une prise de recul, un changement de perspective.
- Participation à une dynamique plus globale.

Participation à une dynamique plus globale

- Être territoire pilote sur l'innovation sociale dans une perspective de diffusion de ces bonnes pratiques à inventorier ou inventer.
- Être fer de lance dans la construction d'une nouvelle manière de penser l'action sociale territoriale pour contrecarrer la précarisation.

Source : CODESPAR

Travail en recherche-action

Le CODESPAR conçoit le déroulement des expérimentations sociales en **mode recherche-action**. Cette méthode apparaît la plus adaptée pour permettre à chaque personne (décideur, coordinateur, professionnel de terrain, citoyen, personne concernée...) de participer de manière égalitaire à la démarche.

Cette démarche de recherche-action pose en effet comme principe l'absence de position hiérarchique entre les personnes, et de relation verticale d'apprentissage.

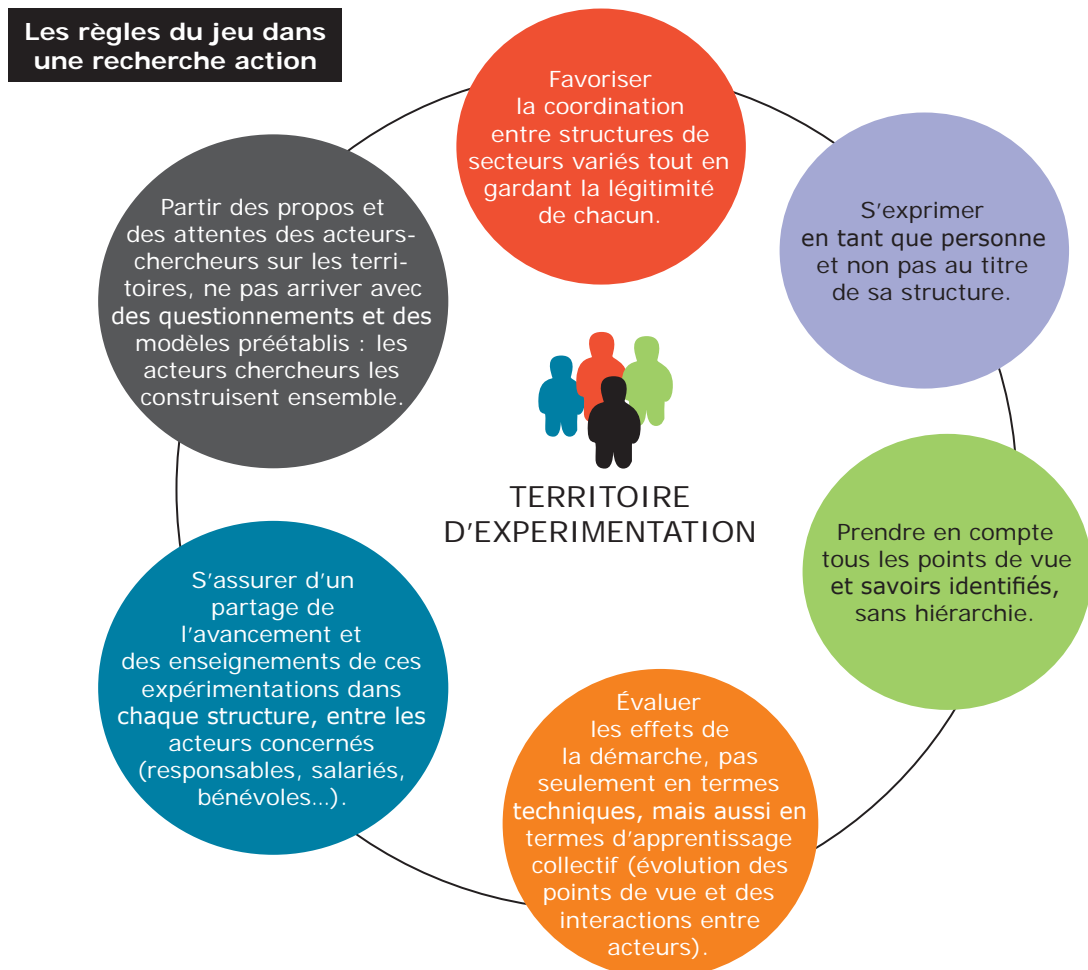
Une démarche de recherche-action permet de partir de l'expérience concrète, pour aller vers l'observation réfléchie, puis la conceptualisation, puis l'expérimentation active pour revenir à l'expérience concrète (voir schéma).

Les personnes, toutes actrices de la démarche, sont positionnées comme « acteurs chercheurs », qui se forment mutuellement à partir d'une situation de départ à améliorer. Ils se réunissent en « ateliers de recherche-action ».

Dans le cas de ces expérimentations, les ateliers de recherche-action seraient composés :

- de professionnels de terrain en accompagnement ou en contact avec des personnes en situation de fragilité sociale ;
- de responsables locaux et/ou des élus ;
- des personnes vivant ou ayant vécu récemment des situations de précarité.

Ces dernières seraient notamment invitées à faire part de leur retour d'expérience sur les moments fatidiques les ayant conduits à plus de précarisation. Cela permettra d'identifier ainsi plus précisément ces « temps clés »,



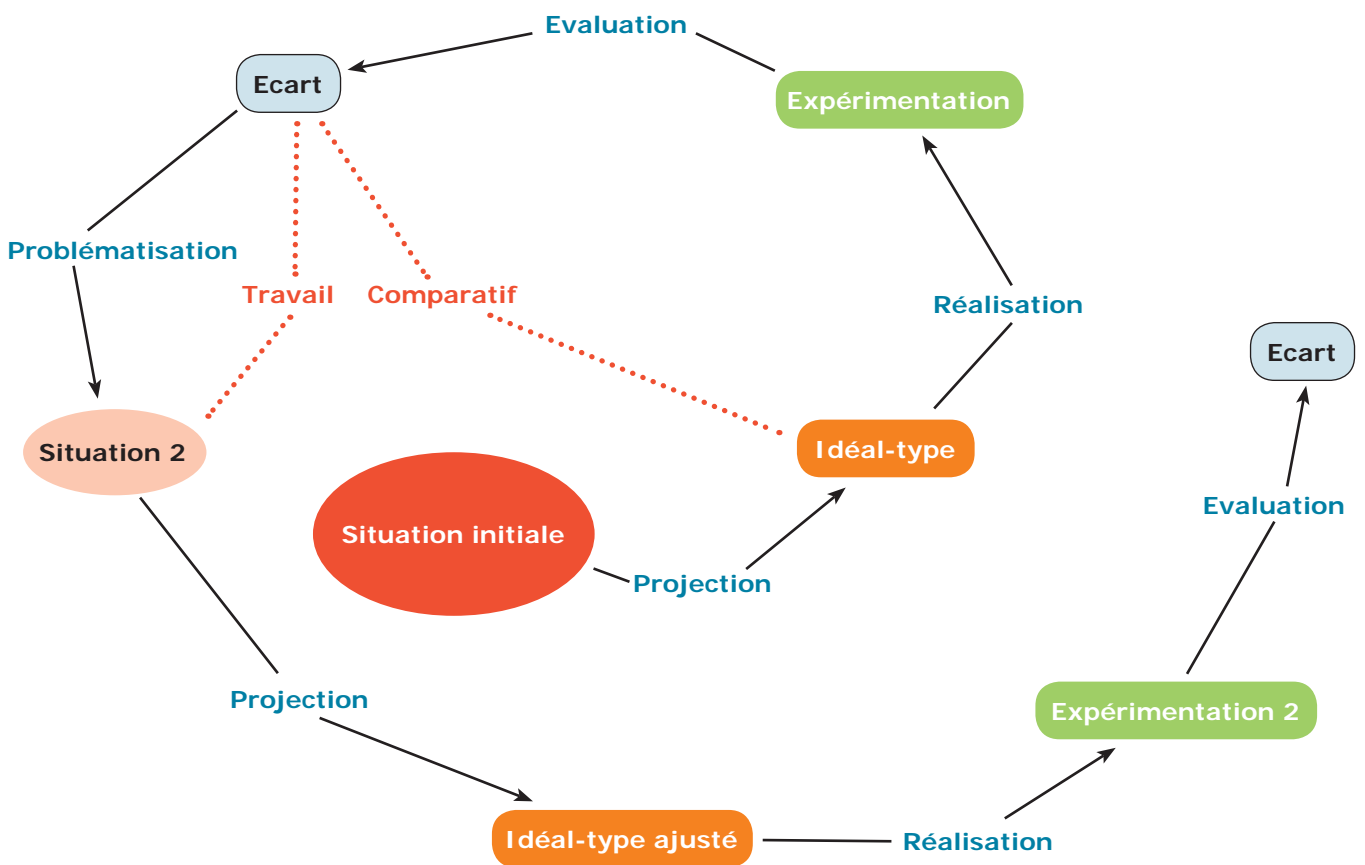
Source : CODESPAR

ou la personne, pourrait, avec des moyens à déterminer collectivement par la recherche-action, éviter de se retrouver dans une situation plus précaire.

L'attention dans une recherche-action se concentre sur les participants et les situations qu'ils créent. C'est le processus qui compte, la forme collective est un objectif en elle-même. Elle permet d'aller au-delà des implications et des intérêts individuels.

Dans la recherche-action, les problèmes sont perçus comme des ressources à exploiter, pour y trouver des solutions d'amélioration. Les « déviations » par rapport à la démarche de départ, sont considérées comme des résultats susceptibles d'enrichir le champ d'action.

Représentation schématique d'une évaluation en spirale d'un processus de recherche-action



Source : Hugues BAZIN, chercheur indépendant, membre du laboratoire d'innovation sociale par la recherche-action, LISRA

Proposition de mise en place d'une expérimentation sociale

Partenaires pré-identifiés par le CODESPAR

Pour permettre une mise en œuvre opérationnelle de la préconisation d'expérimentation(s) sociale(s) portée par le CODESPAR, celui-ci s'associe au Collège coopératif en Bretagne (CCB), spécialiste de la démarche de recherche-action. Le CCB est identifié ici comme le coordinateur et l'animateur potentiel de la démarche de recherche-action (voir annexe p.17).

Le CODESPAR propose également de s'entourer des retours d'expérience et compétences d'acteurs ayant participé au projet « précarisation » du conseil de développement, et de chercheurs en sociologie, sciences humaines, psychologie, fortement présents sur la ville universitaire rennaise. Ils pourront appuyer et amender si besoin les travaux en atelier de recherche-action sur sollicitation. Il semble également pertinent que ces personnes ressources puissent être en mesure de participer à l'évaluation de la ou des expérimentations sociales (voir partie « évaluation du processus, analyse des résultats »).

La méthode du « croisement des savoirs » portée par ATD Quart Monde ainsi que l'expertise de cette association pour impliquer des personnes en grande pauvreté pourra également être sollicitée dans la mise en œuvre de la (des) expérimentation(s) sociale(s) notamment pour associer dans les meilleures conditions des personnes en situation de précarité.

Principales étapes

Identification du (des) territoire (s)

- Identification d'un ou plusieurs territoires représentant au mieux la diversité des territoires du Pays de Rennes (ex : un quartier, une commune à la première périphérie de Rennes, un réseau de communes plus rurales).
- Mobilisation des élus locaux (soutien politique).
- Identification d'un acteur moteur comme référent territoire de la démarche.

Mobilisation des acteurs volontaires et partenaires sur le territoire

- Mobilisation des acteurs parties prenantes de l'accompagnement de personnes ayant des difficultés dans leur parcours de vie (implication en termes de motivation et de capacité à dégager du temps de travail).
- Co-construction d'un diagnostic partagé sur chaque territoire.
- L'expertise de l'association ATD Quart Monde sur son expérience de la mise en pratique de méthode du « croisement des savoirs » est identifiée par le CODESPAR pour éclairer la manière d'associer dans les conditions les plus adaptées des personnes en précarité dans le collectif d'acteurs mobilisés.

Travail en ateliers de recherche action sur le(s) territoire(s)

À partir du diagnostic partagé et de la définition d'objectifs communs, travail en ateliers de recherche-action pour apporter des réponses et nouvelles solutions sur la prévention de la précarisation.

Une fois les objectifs et les règles du jeu communs validés sur le(s) territoire(s), chaque projet « territoire » est indépendant.

Le suivi et la capitalisation des avancées dans le(s) atelier(s) de recherche-action est assuré progressivement au cours des séances de travail.

Évaluation du processus, analyse des résultats

Ces missions relèvent avant tout d'une démarche interne d'évaluation continue dans le groupe d'acteurs-chercheurs et de(s) l'animateur(s).

Chaque atelier de recherche action pourra fixer ses indicateurs de réussite quantitatif

et qualitatif en fonction des objectifs fixés et le niveau à atteindre en termes de diminution de la précarité grâce à la prévention, et d'amélioration des conditions de travail des professionnels.

L'objectif pourrait aller jusqu'à identifier des indicateurs de bien-être et de les suivre au fur et à mesure de l'avancement d'atelier de recherche-action.

En complément de cette « analyse de l'intérieur » du processus, il apparaît pertinent d'identifier plusieurs personnes d'expertises complémentaires qui apporteraient des regards extérieurs, notamment des acteurs ayant participé au projet « précarisation » et des chercheurs dont la/les spécialité(s) apportent des éléments de réponse. Ce groupe d'appui et de suivi pourrait être missionné pour assurer des évaluations complémentaires, comme autant de regards intéressants à prendre en compte dans la phase de valorisation de la (des) expérimentation(s) sociale(s).

Communication

- Au lancement de l'expérimentation.
- A minima à mi-parcours et lors de la phase bilan : organisation d'une journée d'échange et partage pour « faire-savoir » l'avancement du processus, à l'intention des acteurs intéressés sur l'ensemble du Pays de Rennes.

Bilan et déploiement

Sur la base des évaluations réalisées à l'intérieur de chaque groupe d'acteurs chercheurs sur le(s) territoire(s), et potentiellement dans un groupe d'appui et de suivi en parallèle, des « bonnes pratiques » pourront être identifiées comme pertinentes à tester, adapter et développer sur d'autres territoires pour prévenir la précarisation sur le Pays de Rennes et plus largement.

Les bilans des expérimentations sociales ont tout intérêt à faire l'objet de publications, de valorisation dans des documents de recherche, des événements, des rencontres.

Durée totale estimée : 2 ans

Moyens humains et financement

Étant donné l'aspect innovant de ces expérimentations, leur durée, et l'ingénierie de suivi à financer, il est nécessaire de disposer d'une enveloppe financière spécifique. Aussi, le financement de ce projet se fera probablement en discussion directe avec des organismes comme la Fondation de France, des fondations mutualistes ou d'entreprise, les collectivités territoriales, etc.

Par ailleurs, sur les territoires, du temps technique et bénévole sera à consacrer au(x) atelier(s) de recherche-action par les acteurs parties prenantes.

État d'avancement et perspectives

Au cours de ces derniers mois, le CODESPAR a identifié et partagé l'intérêt de ces expérimentations sociales avec plusieurs acteurs partenaires compétents pour assurer les différentes missions nécessaires au bon déroulé de ces expérimentations.

- Le Collège coopératif en Bretagne : spécialiste de la recherche-action, le CCB est identifié comme partenaire potentiel pour assurer notamment les missions d'animation, de coordination, et de suivi.
- ATD Quart Monde : association porteuse de la démarche du croisement des savoirs, sa connaissance des modalités de co-construction avec des personnes en grande pauvreté apporte des éclairages sur la manière d'associer des personnes en précarité pour ce qui concerne ces expérimentations.

Le CODESPAR est également en lien avec le Centre inter-universitaire d'analyse des processus humains et sociaux (CIAPHS), qui souhaite être associé à la démarche pour apporter des éclairages de chercheurs spécialisés sur des thématiques (sociologue, linguiste, économiste, juriste...) utiles à la problématique de chaque atelier de recherche-action.

En sus de membres du CODESPAR toujours mobilisés sur le projet « précarisation », l'ensemble de ces acteurs a éclairé la rédaction de cette étude de préfiguration.

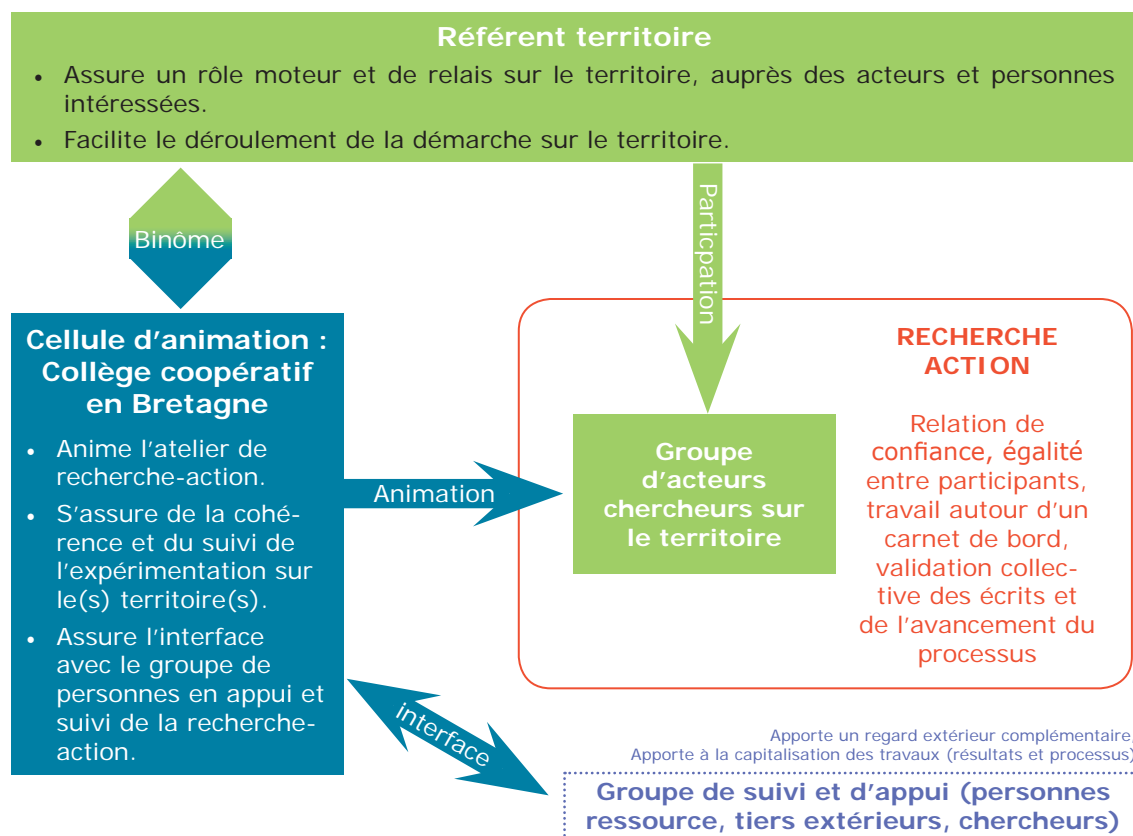
L'heure est maintenant au passage de relais de ce travail mené par les acteurs impliqués au CODESPAR sur le projet « précarisation » depuis 2012, vers des partenaires opérationnels, pour une mise en œuvre concrète d'expérimentation(s) sociale(s). Le CODESPAR continuera de suivre et de faire savoir les avancées de ces expérimentations sociales, sur lesquelles plusieurs territoires et acteurs locaux se positionnent. Leur impact et leur plus-value seront fortement démultipliés si leur réalisation s'inscrit dans la politique globale des collectivités locales. Cela assurerait la transformation de la mobilisation d'élus et acteurs locaux, en territoires véritablement positionnés comme pilotes, pour une évolution positive et à coût constant des représentations et des manières de faire dans l'action sociale sur le bassin rennais.

ANNEXE

Compétences nécessaires pouvant venir en appui des territoire(s) pour la mise en œuvre d'expérimentation(s) sociale(s)

Pour le bon déroulement de la (des) expérimentation(s) sociale(s), le CODESPAR identifie le Collège coopératif en Bretagne sur plusieurs rôles clés.

Gouvernance proposée pour une expérimentation sociale sur un territoire mobilisé



Coordination territoriale

Assurer la coordination sur le(s) territoire(s) mobilisé(s) en lien avec le référent territoire (acteur moteur identifié dans ce rôle dès le début de la démarche sur le territoire).

Interface entre l'atelier de recherche action et le groupe d'appui et de suivi (acteurs ayant participé à la démarche « précarisation » du CODESPAR, chercheurs des universités rennaises...) :

- croiser les impressions ;
- amender les échanges si nécessaire ;
- le choix de la cohérence pédagogique dans l'animation relève et reste de la responsabilité de la cellule d'animation ;
- permet d'analyser les processus dans les différents groupes avec du recul.

Animation

Pour parvenir à dérouler cette démarche de recherche-action de manière optimale, il est indispensable d'identifier une ou plusieurs personnes compétentes pour animer cette dynamique exigeante en préparation, animation et capitalisation.

La cellule d'animation, qui sera assurée a priori par le CCB, devra :

- être compétente d'un point de vue pédagogique ;
- poser les objectifs et les règles du jeu d'une réflexion en mode recherche action ;
- déterminer les attentes par rapport à l'expérimentation, qui peuvent être différenciées selon les personnes ;
- définir et expliciter un vocabulaire commun entre les partenaires ;
- expliciter le rôle du groupe de suivi et d'appui s'il existe, dont quelques membres pourront être ponctuellement présents avec l'accord des acteurs-chercheurs ;
- clarifier les incertitudes pour les « acteurs chercheurs », expliciter ce à quoi la démarche peut ou ne peut pas répondre ;
- identifier la manière la plus adaptée de solliciter, d'intéresser et de faire s'exprimer les acteurs-chercheurs selon le profil de chacun (professionnel de l'action sociale, élu, personne en précarité, bénévole associatif...), notamment les personnes en précarité acceptant de participer (voir expertise ATD Quart Monde) ;
- tenir un « carnet de bord » restituant les avancées du « chercheur collectif », qui seront validées collectivement ;
- ...

Un partenariat avec d'autres acteurs locaux peut s'envisager, notamment pour co-construire avec des personnes en précarité, à partir du retour d'expérience d'ATD Quart Monde.

Coordination transversale

Si plusieurs territoires sont mobilisés sur l'intérêt de développer des expérimentations sociales dans les mêmes temps, la coordination transversale assure :

- la cohérence des méthodes entre territoires ;
- le croisement des expériences et des évaluations (processus, résultats) entre territoires au cours des expérimentations sociales et au moment du bilan ;
- se doit d'être neutre par rapport au déroulement des ateliers de recherche-action.

Pilote du groupe-projet « Précarisation »

Germain BERTRAND

CFTC, membre du Bureau du CODESPAR

Organismes ayant participé au groupe-projet

ADSAO	Domicile Action Rennes Sud
APRAS	
ASFAD	Electroni[k]
Association Rennaise des Centres Sociaux	Espaceil
Association rennaise pour la maîtrise de l'énergie dans les copropriétés	FACE
ATD Quart Monde	Fédération française des banques
AUDIAR	Gaspar
Banque Alimentaire de Rennes	GIP Association des Gens du Voyage en Ille-et-Vilaine
Banque de France	Harmonie Mutuelle
Caf de Rennes	Inspection Académique d'Ille-et-Vilaine
Centre hospitalier psychiatrique Guillaume Régnier	La Feuille d'Erable
Centre Hospitalier Universitaire	Ligue de l'Enseignement
CFDT	Mairie de Rennes
CFTC	Office des sports de Rennes
CGT	Office des sports de Rennes
CIDFF 35	PIMMS Rennes Sud
CLIC Allii'ages	Pôle Emploi - Direction Territoriale d'Ille-et-Vilaine
Come In	Rennes Métropole
Comité des Amitiés Sociales de la Région Rennaise	Réso Solidaire
Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine	Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte
COORACE	Société Saint Vincent de Paul
	UDAF 35
	UFCV

Remerciements

Merci à tous les partenaires et territoires rencontrés et impliqués pendant cette phase de préfiguration. Ils ont permis de croiser l'idée d'expérimentation sociale locale, fortement portée par nombre d'acteurs présents dans le groupe-projet « pauvreté précarisation » en 2012 et 2013, à la réalité des situations de terrain. Ce travail discret se concrétise aujourd'hui par une feuille de route clarifiée et par l'identification d'acteurs compétents qui pourront poursuivre dans l'opérationnel sa réalisation.

Crédits photos

CODESPAR sauf mention contraire.

Cette contribution a été validée par le Bureau du CODESPAR le 24 septembre 2015.

Rappel du contexte et objectifs de la démarche

La problématique de la précarisation des personnes sur le bassin rennais avait été priorisée par les membres de plusieurs collèges du CODESPAR comme une thématique de travail à investiguer et à appréhender de manière transversale. Dès avril 2012, des membres du Conseil de développement et des partenaires ont cherché à partager leur approche, leurs expériences de terrain, les initiatives individuelles et collectives. Ces travaux ont conduit à la rédaction d'un diagnostic partagé et l'identification d'enjeux locaux pour enrayer la précarisation.

Le groupe a notamment pour objectif d'améliorer l'interconnaissance et le partage d'expériences entre les acteurs parties prenantes, afin de mieux comprendre le processus de précarisation et ainsi inventer collectivement de nouvelles manières d'y faire face.

Les contributions du CODESPAR NOVEMBRE 2015

Mieux prévenir le processus de précarisation sur le bassin rennais

Préfiguration d'expérimentations
sociale(s)



Contact

Céline RIGOURD
02 99 86 65 84
c.rigourd@codespar.org



CODESPAR

Anticiper, mobiliser, développer

Conseil de développement économique et social
du pays et de la métropole de Rennes

Agréé comité de bassin d'emploi

3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
35200 Rennes

02 99 86 65 80
contact@codespar.org
www.codespar.org

Avec le soutien de

